

Professeur d'Arts plastiques

19-02-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3085.html>

Corps : Professeur agrégé

Professeur certifié

Disciplines : Arts plastiques

Date limite pour postuler : 11-03-2024

Date de prise de poste : 01-09-2024

Type de contrat :

Durée : N.A.

Poste étudié en Commission Consultative Paritaire : Non

Etablissement : LFI Louis-Massignon

Localisation : Maroc / Casablanca

Statut d'établissement : Établissement en pleine responsabilité OSUI

Définition de poste :

Poste vacant

Le Lycée Français International Louis-Massignon recrute une professeure ou un professeur d'Arts-Plastiques, à partir du 1er septembre 2024.

Le site principal est localisé à Bouskoura avec deux écoles primaires, Bouskoura 1 et Bouskoura 2, le collège et le lycée. Il y a deux autres écoles primaires au centre-ville de Casablanca, une à Mers Sultan et une à Val d'Anfa.

L'environnement de travail est attractif, l'établissement instaurant plusieurs dispositifs

d'accompagnement, et de nombreux avantages sociaux. Le Lycée Français International Louis-Massignon veille à maintenir des conditions de travail motivantes avec un effort soutenu de formation continue et de promotion interne afin de permettre à chacun d'évoluer professionnellement.

Profil recherché :

Attrait pour le numérique pédagogique ;

Travail en équipe tant disciplinaire que de classe ;

Expérience souhaitée de l'enseignement au collège & lycée ;

Expérience de l'accompagnement des néo recrutés ;

Une grande loyauté vis-à-vis de son établissement dans un contexte de concurrence forte à Casablanca.

Type de contrat :

- Contrat de droit privé conclu pour la durée du détachement fixée qui permet de réintégrer son académie en fin de contrat sauf renouvellement ou contrat de droit local français ou marocain pour une durée indéterminée.

Durée du contrat :

- Détachement : la durée du détachement est fixée par le MEN français.

Avantages liés au poste Prime OSUI d'expatriation versée mensuellement

Professeur d'Arts plastiques

19-02-2024

Emplacement : <https://recrutement.mlfmonde.org/offre-emploi-3085.html>

Exonération des frais de scolarité pour les enfants

Prime de voyage annuelle de 550 euros

Versement de la rémunération : possibilité de recevoir 60% au maximum de son salaire en euro sur un compte français et 40% en dirhams sur un compte marocain.

Fiscalité : Dans le cadre de la convention fiscale franco-marocaine, les impôts sont à payer en France.

Couverture sociale (nationalité française) :

- CFE obligatoire (maladie, maternité, accident de travail)
- Pension civile, part salariale à payer directement par le salarié chaque semestre (janvier, juin) sur appel à cotisations du service des pensions.
- Assurance expatriation CGEA prises en charge par la Mlf